

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 10 février 2016 modifiant l'arrêté du 17 août 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de la Guadeloupe

NOR : DEVL1603529A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 10 février 2016 :

Au c) du 2^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 17 août 2015 susvisé, les mots :

« Le président du conseil régional de la Guadeloupe ;

Sur proposition du conseil régional de la Guadeloupe :

Mme Michelle MAXO, titulaire ; M. Jocelyn MIRRE, suppléant »,

Sont remplacés par les mots :

« Le président du conseil régional de la Guadeloupe ou son représentant M. Jean-Marie HUBERT,

Sur proposition du conseil régional de la Guadeloupe :

M. Guy LOSBAR, titulaire ; Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO, suppléante ; ».